

Département de la Manche

Réf. T.A. n° E26000015/14

CONSULTATION DU PUBLIC

Relative à

La demande d'autorisation environnementale présentée par le SARL Boulet Meubles et Métaux (BMM) pour l'extension de l'installation de collecte et de transit de déchets situé sur la commune d'Isigny-Le-Buat

Conduite du lundi 6 juillet 2026 au mardi 6 octobre 2026 à 17h
En application de l'Arrêté préfectoral n° 26-145-NB du 12 juin 2026

Compte-rendu de la réunion publique du 8 juillet 2026

En application de l'arrêté préfectoral, cette réunion s'est tenue Salle de Chalandrey, 14 Grande Rue -Chalandrey- 50540 Isigny-Le Buat le 8 juillet à 18h30

BMM avait fait appel à un prestataire pour disposer des équipements vidéo et audio nécessaires à la tenue de la réunion.

Après que nous ayons procédé à un rappel de la procédure de consultation électronique et du calendrier de celle-ci, Monsieur BOULET de la société BMM a présenté le projet de son entreprise en s'appuyant sur un power-point détaillant la situation actuelle de l'entreprise, les projets d'extension du site avec la création des 2 nouvelles activités DEEE et BPHU.

L'ARS ayant produit son avis, un focus a été fait sur la qualité des eaux pluviales rejetées, point d'attention du fait de la proximité de la station de pompage sur le cours d'eau l'Impact.

2 personnes étaient présentes qui ont pu s'exprimer par des questionnements sur le projet mais ne manifestant pas d'opposition à celui-ci.

La réunion a été close à 19h15.

A st Germain, le 12 juillet 2026

Le commissaire enquêteur
Bruno BOUSSION

